

**RENTÉE  
UNIVERSITAIRE  
2025**

# CALENDRIER DE LA PROCÉDURE DE CANDIDATURES CLASSIQUES 2024-2025

Cette procédure permet aux résidents du Bénin de candidater auprès des 350 établissements d'enseignement supérieur français connectés à la plateforme Etudes en France. Les établissements français connectés recrutent ainsi leurs étudiants internationaux via une plateforme unique.

FORMATIONS	JE CHOISIS LES FORMATIONS POUR LESQUELLES JE SOUHAITE CANDIDATER	JE PROCÈDE AU PAIEMENT DES FRAIS DE GESTION <sup>2</sup> ET JE SOUMETS MON DOSSIER			JE PASSE MON ENTRETIEN <sup>3</sup>	LES ÉTABLISSEMENTS ME RÉPONDENT	JE FAIS MON CHOIX DÉFINITIF
Licence 1 Ecole d'architecture	<b>A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024</b> sur la plateforme "Etudes en France" <sup>1</sup>	<b>15 novembre 2024</b> Date limite de paiement des frais de gestion	<b>20 novembre 2024</b> Date limite de la 1 <sup>ère</sup> soumission du dossier en ligne	<b>15 décembre 2024</b> Date limite de dernière soumission du dossier en ligne	Jusqu'au <b>15 mars 2025</b>	Jusqu'au <b>30 avril 2025</b> , via mon espace personnel sur la plateforme "Etudes en France" <sup>1</sup>	Jusqu'au <b>31 mai 2025</b> , via mon espace personnel sur la plateforme "Etudes en France" <sup>1</sup>
DUT/ Licence 2 et 3 Master 1 et 2 Ecoles connectées							

### Important :

<sup>1</sup> Plateforme "Etudes en France" : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr>

<sup>2</sup> Il est obligatoire de respecter les dates limites de paiement, de 1<sup>ère</sup> et de dernière soumission du dossier en ligne. Dans le cas contraire, vous ne serez pas éligible à la procédure, votre dossier ne pourra pas être traité par Campus France et il n'y aura aucune possibilité de remboursement des frais de dossier.

Coût des frais de gestion de dossier : 70 000 FCFA, à payer dans une agence de la Société Générale (compte n°502). Le paiement des frais de gestion ne garantit pas l'obtention d'une admission ou d'un visa.

<sup>3</sup> Les convocations pour les entretiens sont transmises directement aux candidats.

- Campus France Bénin est le seul interlocuteur officiel pour votre projet de mobilité étudiante vers la France. Nous ne reconnaissons aucun intermédiaire (agence, officine, consultant...) qui se ferait rémunérer pour élaborer votre dossier. Ne communiquez pas votre mot de passe et ne confiez vos documents à personne. Gardez la main sur votre projet !
- Un projet de mobilité étudiante vers la France nécessite une parfaite maîtrise du français. Les universités sont de plus en plus nombreuses à réclamer des tests de niveaux pour tous les candidats internationaux. Vérifiez les prérequis et renseignez-vous auprès du Centre de Langue de l'IFB si besoin.
- Les documents et justificatifs transmis à Campus France sont vérifiés. Toute personne présentant de faux documents sera inéligible à la procédure Campus France pendant 5 ans.

Avant de payer les frais de gestion et de soumettre votre dossier en ligne, assurez vous de présenter un projet d'études cohérent et maîtrisé. Nous vous rappelons que votre dossier académique doit également représenter un atout.

**Campus France est un service de l'Ambassade de France au Bénin**

# FOCUS SUR LES GRANDES ETAPES DE LA PROCEDURE DE CANDIDATURES CLASSIQUES

## 1 Réflexion autour de votre projet d'études

Avant de soumettre un dossier à Campus France, il est primordial de vérifier la solidité de votre projet. En effet, la procédure de candidatures classiques est sélective.

Vos atouts pour réussir la procédure Campus France

- 1- Votre excellence académique
- 2- Un projet cohérent et bien préparé

Nous vous invitons à vérifier vous-même la solidité, la cohérence et la maîtrise de votre projet d'études. Pour cela, Campus France Bénin met à votre disposition un test d'auto-évaluation gratuit.

Il vous permettra de vérifier si votre projet est suffisamment solide ou s'il est nécessaire que vous le reportiez afin de mieux vous préparer.

MonEspaceBJ : <https://monespacebj.campusfrance.org/>

Si votre projet d'études est solide et motivé, suivez les étapes suivantes !

## 2 Création de votre compte (à tout moment de l'année)

Sur la plateforme « Etudes en France » (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/>), cliquez sur « je m'inscris » et complétez les champs requis.

*Si vous avez déjà un compte, vous ne devez pas en créer un autre. Si vous avez perdu votre identifiant/mot de passe, rapprochez-vous de votre Espace Campus France.*

Vous recevrez un mail pour activer votre compte et créer votre mot de passe. Vous pouvez ensuite renseigner la partie « informations personnelles » et « parcours et diplômes ».

**Conserver bien votre numéro BJ (BJXX-XXXXX) qui est votre numéro d'identification sur la plateforme « Etudes en France ». Anticipez et réunissez tous vos justificatifs originaux (relevés de notes, diplômes, attestations...)**

## 3 Paiement des frais de gestion de dossier

Muni de votre numéro BJ et d'une pièce d'identité, rendez-vous dans une agence de la Société Générale du Bénin afin de régler les frais de gestion de dossier (70 000 F CFA/ Compte 502)

**ATTENTION**

**Date limite de paiement des frais de dossier : 15 novembre 2024**

## 4 Choix des formations et soumission de votre dossier (à partir du 1<sup>er</sup> octobre)

Via votre espace personnel (plateforme « Etudes en France »), dans la partie « panier de formation », sélectionnez les formations pour lesquelles vous souhaitez candidater. Insérez le scan de votre quittance de paiement dans la partie « Coursus », en ajoutant une ligne « Autre activité » (titre : quittance de paiement)

**Attention : la 1<sup>ère</sup> soumission de votre dossier en ligne doit être faite pour le 20 novembre 2024 (23h59) au plus tard**

## 5 Prise en compte des éventuelles demandes de correction.

Une fois soumis en ligne, votre dossier sera vérifié par un conseiller Campus France. Celui-ci peut vous demander des corrections ou des compléments. Consultez fréquemment votre compte et soyez réactif. Tenez compte des demandes de correction avant de soumettre à nouveau votre dossier en ligne.

**ATTENTION**

**En cas de demande de correction, renvoyez votre dossier dans les meilleurs délais et au plus tard le 15 décembre 2024.**

## 6 Entretien individuel

Une fois votre dossier vérifié, vous recevrez une convocation pour votre entretien individuel.

Lors de cet entretien, vous apporterez l'ensemble des documents originaux que vous avez joints à votre dossier en ligne. Ils seront vérifiés par le conseiller Campus France qui vous recevra.

Durant cet entretien, vous présenterez votre parcours ainsi que votre projet d'études. Le conseiller Campus France vous questionnera afin de vérifier la maîtrise et la cohérence de ce projet, ainsi que vos motivations et votre niveau académique

**Consultez nos conseils sur notre site internet. Arrivez à l'heure muni de votre pièce d'identité. Les établissements français sont exigeants et sélectifs. Soyez à la hauteur de leurs attentes.**

## 7 Réponses des établissements/ choix définitif/ API

Lorsqu'un établissement vous transmet une réponse, vous êtes alerté par mail. Vous n'avez obtenu que des réponses négatives ? Fin de la procédure Campus France

**Vous avez obtenu une ou plusieurs réponses positives ? Validez votre choix définitif via la plateforme « Etudes en France » et téléchargez votre API (Attestation de Pré-Inscription)**

## 8 Demande de visa et préparation de votre départ

Rendez-vous sur le site de France Visa <https://france-visas.gouv.fr> afin de créer votre compte et de prendre ensuite RDV à Capago pour le dépôt de vos justificatifs. Soyez vigilant sur les aspects hébergement et garant financier.

Renseignez-vous également auprès de l'espace Campus France afin de participer aux sessions d'information concernant la recherche de logement, les démarches consulaires, la préparation au départ.



### Conseils

**Campus France vous rappelle qu'il est le seul interlocuteur pour votre projet de mobilité étudiante vers la France. Attention aux officines privées**

Un projet d'études à l'international est un projet exigeant. Présentez un dossier solide que vous maîtrisez parfaitement.

Respectez scrupuleusement les dates limites



[campusfrance@if-benin.com](mailto:campusfrance@if-benin.com)  
<https://www.benin.campusfrance.org>